



Nancy, le mardi 10 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Meurthe-et-Moselle, territoire démonstrateur de la lutte contre la pauvreté : un an d'actions

Des agents du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, l'un des dix territoires démonstrateurs en France pour la lutte contre la pauvreté, seront présents à Paris les 12 et 13 septembre à l'occasion du premier anniversaire de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes et de la conférence nationale des acteurs de cette stratégie, qui se tiendra au Docks de Paris à Aubervilliers. La Meurthe-et-Moselle traitera en particulier du thème de la lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge.

Trois dispositifs seront plus spécifiquement présentés :

PASS JEUNES 54

Nouveau dispositif mutualisé par le Département, la Caisse d'allocation familiales (CAF) et l'État, visant à favoriser l'accès de 25 000 jeunes de 6 à 16 ans (familles économiquement fragiles dont le quotient familial -QF-est inférieur ou égal à 650 €), au sport, à la culture et aux loisirs, en leur octroyant une aide financière (selon le QF calculé par la CAF) pour participer à une activité régulière.

PRÉV'EN SCÈNE

Action de prévention à caractère artistique, itinérant dans les territoires du Grand Nancy pour aller vers chaque jeune en risque de marginalisation et nouer une relation de confiance. Sont concernés les jeunes de moins de 18 ans décrocheurs ou sans solutions.

RELIANCE

Action d'insertion professionnelle pour les familles monoparentales, l'expérimentation RELIANCE, unique en France, associe 3 opérateurs nancéiens, la CAF et la Banque des territoires, pour proposer à 300 chef(fe)s de familles monoparentales, bénéficiaires du RSA (BRSA) depuis 2 ans, ayant de très faibles perspectives de retour à l'emploi, un accompagnement intensif global visant à lever simultanément tous les freins d'accès à

l'emploi : garde d'enfants, logement, mobilité, accès à l'entreprise, accompagnement social, etc. ; alliant entretiens individuels et ateliers collectifs.

Outre ces actions, la Meurthe-et-Moselle a maintenu la gratuité des transports scolaires, développé la tarification des repas dans les restaurants scolaires des collèges publics (une nouvelle grille tarifaire sera appliquée dès le 1^{er} janvier 2020 avec 7 tarifs allant de 0,50 € à 5 € le repas, le coût réel d'un repas étant de 7,60 €).

À noter enfin que des actions spécifiques sont menées afin d'éviter le non recours aux droits. La complexité des prestations, la lourdeur des démarches administratives, la fracture numérique et le manque d'accès à l'information des personnes sur leurs droits expliquent en bonne partie cette situation. Le conseil départemental s'est engagé à **faire évoluer son offre de service** notamment en proximité autour des 17 Maisons Départementales des Solidarités (MDS) qui se déploient en 77 sites dans tout le département. 75 000 actes d'accueil y sont effectués, 25 000 ménages rencontrés, 8 000 bénéficiaires du RSA et 30 000 personnes âgées sont accompagnés. Enfin, les services de protection maternelle infantile (PMI) effectuent plus de 7 500 visites à domicile. L'implication de la Meurthe-et-Moselle dans la stratégie pauvreté se situe dans le prolongement de cet engagement contre la pauvreté et l'accès aux droits.

Les autres priorités dans le cadre de la stratégie pauvreté :

- le soutien à la lutte contre les retards de langage et plus globalement le renforcement de l'action sociale en faveur des enfants scolarisés,
- l'accompagnement renforcé des jeunes majeurs sortant du dispositif de l'aide sociale à l'enfance (ASE) dans un souci de continuité de parcours en complément du développement des contrats jeunes majeurs (CJM), qui permettent un soutien du jeune jusqu'à 25 ans et de notre partenariat.
300 jeunes bénéficiant d'un CJM, dont près de 150 anciens mineurs non accompagnés (MNA). 274 jeunes devraient sortir d'un dispositif de placement en 2019,
- la mise en place d'une organisation permettant une orientation de l'ensemble des BRSA dans un délai de 2 mois, vers le bon parcours avec pour objectif l'accès à un emploi.

Pour rappel

Alors que la pauvreté avait baissé entre les années 1970 et le début des années 1990, elle a fortement progressé à partir de 2008 avec l'accentuation des difficultés économiques liées à la crise financière. **Entre 2008 et 2012, le nombre de pauvres a augmenté de près de 800 000 personnes**, sous l'effet de la crise économique. En France, 14 % de la population vivent sous le seuil de pauvreté ; dont 1 enfant sur 5. **100 000 Meurthe-et-Mosellans vivent aujourd'hui avec moins de 1 015 € par mois.**



Didier JACQUOT
Relations presse & Magazine Meurthe-et-Moselle
Direction de la Communication
06 03 22 20 58 / 03 83 94 54 74

Salle de presse : <http://meurthe-et-moselle.fr/salle-de-presse>
Twitter CD54 : <https://twitter.com/Departement54>